

Optotune vom Start-up zum globalen Player

Optotune, de la start-up à l'acteur mondial

Un étudiant développe une lentille innovante à l'EPFZ et conquiert le marché mondial

Optotune found or type unknown

Manuel Aschwanden rêvait d'accomplir de grandes choses. Après son doctorat d'électrotechnique à l'EPFZ, cet Uranais de 34 ans a fondé la société Optotune, en 2008, avec David Niederer et Mark Ventura. La start-up spécialisée dans l'optique adaptative a développé une lentille électrique à focale variable. Cette lentille modifie sa puissance optique en fonction de la tension électrique et remplace des dispositifs mécaniques constitués de plusieurs lentilles rigides. Optotune n'a pas tardé à acquérir une dimension internationale et exporte désormais 97 % de ses produits. Les États-Unis sont son principal débouché. La production est réalisée au siège situé à Dietikon (ZH), où la jeune entreprise emploie 50 collaborateurs, dont deux tiers de Suisses.

Le volume de production devrait bientôt franchir le seuil du million de pièces. Destinée à être intégrée dans des appareils photo de smartphone, la lentille d'Optotune est déjà utilisée dans des appareils médicaux, des systèmes industriels et de nombreuses autres applications. Le rêve de Manuel Aschwanden, celui de créer une société d'optique mondiale, est sur le point de se réaliser.

Pour plus d'informations:

www.optotune.com

Un système éducatif et une recherche de pointe



L'EPFZ a largement contribué à la création d'Optotune, avec des aides financières, des conseils de professionnels de l'industrie et la mise à disposition gratuite de locaux et de laboratoires à l'Institut de recherche Empa à Dübendorf. Aujourd'hui, la société technologique mise à 65 % sur le savoir-faire de travailleurs suisses au bénéfice d'une excellente formation.

Liberté d'intreprendre



L'essor économique de la Suisse repose sur l'esprit d'entreprise. Les bonnes idées ont besoin d'espace pour se développer. L'État ne doit donc intervenir pour restreindre la libre concurrence que s'il en va de la liberté économique et du droit de propriété. Un cadre étatique ne s'impose que là où il y a une défaillance du marché. Dans ce cas également, les éventuelles réglementations doivent être aussi sveltes et pragmatiques que possible. Leur application doit être peu bureaucratique et favorable aux entreprises. Des restrictions inutiles ou excessives sont un poison pour la prospérité de la Suisse.